

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 23.02.2023 À 9H00

Auditorium de la Bibliothèque Multimédia

1. DIRECTION GENERALE DES SERVICES

- 1.1. Compte rendu des délibérations prises par le bureau communautaire et des décisions du Président suite à la délégation du Conseil Communautaire d'une partie de ses attributions
- 1.2. Compte rendu de la délégation de pouvoir du Conseil Communautaire à M. le Président en matière de marchés publics
- 1.3. Mise à jour des statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- 1.4. Restitution de la compétence « Aménagement, entretien et gestion du site du Puy de Gaudy, sis sur la commune de Sainte-Feyre »
- 1.5. Conventions-cadres avec la plateforme « AGORASTORE » de vente aux enchères en ligne de biens immobiliers et mobiliers
- 1.6. Fourrière canine : approbation des tarifs

2. DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 2.1. Habitat
 - 2.1.1. OPAH-RU de Guéret : garantie d'emprunt d'une opération de maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) située 11 rue du Prat à Guéret par SOLIHA
 - 2.1.2. PIG départementaux : convention de partenariat 2023/2024
 - 2.1.3. Marché public de prestations intellectuelles : modification du planning budgétaire du PLH
- 2.2. Politique de la ville
 - 2.2.1. Approbation du programme d'action de la cité de l'emploi (année 2)

3. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- 3.1. Développement économique
 - 3.1.1. Zone d'Activités « Cher du Cerisier » : cession à la société « HTC INVEST » d'une parcelle de terrain
 - 3.1.2. Vente d'un bien immobilier sur la commune de La Brionne
 - 3.1.3. Convention cadre de partenariat avec l'université de Limoges
- 3.2. Tourisme
 - 3.2.1. Hameau de gîtes de Saint-Victor-en-Marche : désaffectation et déclassement de l'ensemble immobilier
 - 3.2.2. Plan de financement de la mission assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de centre aquatique

4. DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

- 4.1. Demande de versement de la 3^e tranche du contrat de territoire lecture 2021/23 pour la redynamisation du réseau de lecture publique

5. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 5.1. Produits de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- 5.2. Dénonciation de la convention de mise à disposition de services – Commune de Guéret

6. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 6.1. Création de poste – Direction des services techniques – Régie eau et assainissement (statut de droit privé)
- 6.2. Création de poste – Direction Générale des Services –
- 6.3. Création de postes – Direction de la Petite Enfance
- 6.4. Rapport de situation en matière d'égalité femmes / hommes

7. DIRECTION DE L'INGENIERIE FINANCIERE

- 7.1. Avance de trésorerie du budget principal au budget eaux pluviales urbaines
- 7.2. Transfert des résultats du budget eau potable en délégation au budget eau potable
- 7.3. Débat d'Orientations Budgétaires 2023

8. Motion

- 8.1. Motion de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret sur la modification du SRADDET Nouvelle-Aquitaine en ce qui concerne la sobriété foncière